



# SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Toute personne réalisant des interventions sur chaussées, ayant à mettre en œuvre la signalisation temporaire
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir l'objectif de la signalisation et la réglementation applicable</li> <li>- Identifier les différents panneaux de signalisation et leur mise en œuvre</li> </ul>
<b>PREREQUIS</b>	➤ Savoir lire, écrire et parler
<b>DUREE</b>	➤ 7 heures
<b>VALIDATION</b>	➤ Attestation de formation
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<p><b>Pédagogie par objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports théoriques en salle,</li> <li>- Applications pratiques</li> <li>- Autocontrôles et évaluations pour chaque objectif.</li> </ul>
<b>Compétences à acquérir</b>	La signalisation temporaire, à quoi sert-elle ?
	Positionnement des panneaux
	Pose et dépose de la signalisation
	Milieu rural ou urbain
	Signalisation de jour et de nuit
	Routes bidirectionnelles et chaussées séparées